



Site internet de la section : <https://www.fo-dgfip-sd.fr/085/>

Page Facebook : <https://www.facebook.com/FODGFIP85>

inFO Vendée

Journal trimestriel de votre section FO DGFIP 85

N° 8 – 4ème trimestre 2020

SOMMAIRE

L'édito de la section
Assemblée générale du 01/12/2020
Calendrier des payes 2021
Dernières mises en ligne
Compte-rendu CTL du 10/12/2020
Guide mutations 2021
Intersyndicale nationale (guide management)
Agenda social début 2021
Exercice emplois 2021
Adhésion 2021 : une nécessité

L' EDITO de la section

L'année 2020 est désormais derrière nous !

Elle a été particulièrement difficile pour nous tous, tant au niveau personnel du fait de la situation sanitaire qui s'éternise, qu'au niveau professionnel avec un climat social des plus sombres à la DGFIP.

Les restructurations massives sont devant nous et nous rentrons désormais dans la première année de mise en œuvre du NRP ! Les trois années qui s'ouvrent vont être extrêmement denses au regard des restructurations et réorganisations massives.

Les nouvelles règles RH n'offrant plus les mêmes garanties que précédemment, nous demeurons très inquiets pour tous les collègues qui vont être impactés par ces réformes. Nous serons à vos côtés pour vous accompagner et défendre au mieux vos intérêts individuels et collectifs.

Les combats à venir seront longs et difficiles mais il est de notre devoir de militants d'organiser une riposte à la hauteur des attaques que nous subissons. Nombre de contre-réformes sont encore dans les tiroirs, à commencer par celle des retraites...

A tous les niveaux du syndicat FO, les militants se mobilisent pour soutenir les salariés qui subissent de plein fouet la crise économique. Jamais nos revendications visant à défendre les services publics sur l'ensemble du territoire n'auront été si légitimes. Les services publics sont et demeurent le bien de tous !

Jamais nos droits et nos libertés syndicales n'ont été autant attaqués que ces dernières années.

FORCE OUVRIERE a toujours été intransigeant à cet égard, nous ne lâcherons rien !

Les militants et les militantes de la section FO DGFIP 85 s'associent à moi pour vous souhaiter une belle et heureuse année 2021.

Croyons dans la force du collectif pour aborder cette nouvelle année avec confiance et optimisme car « les seuls combats perdus d'avance sont ceux qu'on refuse de livrer ».

« Sébastien LIEVRE »



PRIME COVID

COMBIEN DE DIVISIONS ?

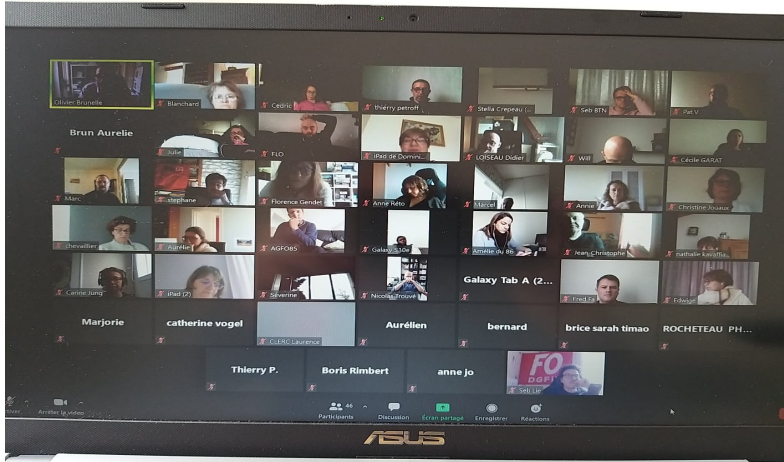


Assemblée générale du 01/12/2020

Notre assemblée générale 2020, qui initialement devait avoir lieu au Château d'Olonne le 09/04/2020 a dû finalement se tenir en visio-conférence le 1er décembre 2020. Nous remercions la cinquantaine d'adhérents ayant participé.

Cette AG était présidée par Olivier BRUNELLE, secrétaire général adjoint de notre Syndicat National FO DGFIP et animée par Sébastien LIEVRE, secrétaire départemental de la section.

Elle a permis de faire le point sur l'actualité sociale de la DGFIP. Nos invités, Olivier BRUNELLE du syndicat national, Amélie BARDET secrétaire de la section de La Vienne et Philippe ROCHETEAU secrétaire général de l'Union Départementale de Vendée, nous ont apporté leur point de vue sur la situation sociale.



Le rapport financier et le rapport d'activité de la section ont été adoptés par l'assemblée. Le bureau de section ainsi que le comité de section ont été modifiés :

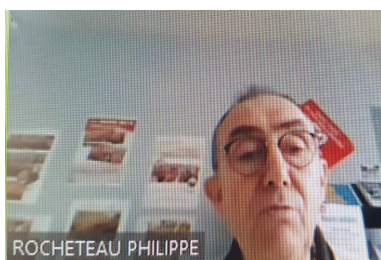
Bureau : Sébastien LIEVRE (secrétaire), Anne RETO-RIVIERE (secrétaire adjointe), Frédéric FAUCHARD (trésorier), Williams PILLET (trésorier adjoint), Aurélie Brun, Stéphane GUIBERT, Didier LOISEAU, Samuel MAGNIN.

Comité : Sébastien Berthonneau, Bénédicte Chevaillier, Stella Crepeau, Julie Coubronne, Catherine Danieau-Bonnaudet, Sandra Donet, Florent Echampard, Aurélien Front, Sarah Lalonde, Stéphane Landre, Marcel Navarro (retraité), Thierry Petroff, Patrice Viemon et les membres du bureau.

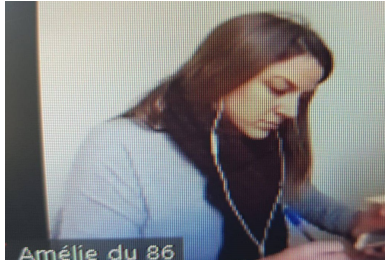
Un grand merci à nos invités et surtout une retraite méritée pour notre camarade Philippe, secrétaire général de l'UD FO de Vendée.



Olivier Brunelle



ROCHETEAU PHILIPPE



Amélie du 86



SECTION de la VENDÉE
SITE INTERNET : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/085/>
PAGE FACEBOOK : <https://www.facebook.com/FODGFIP85>
CALENDRIER DES PAYES 2021

Calendrier PAYES 2021	MOIS	PAYE
	JANVIER	27 janvier 2021
	FÉVRIER	24 février 2021
	MARS	29 mars 2021
	AVRIL	28 avril 2021
	MAI	27 mai 2021
	JUIN	28 juin 2021
	JUILLET	28 juillet 2021
	AOÛT	27 août 2021
	SEPTEMBRE	28 septembre 2021
	OCTOBRE	27 octobre 2021
	NOVEMBRE	26 novembre 2021
	DÉCEMBRE	21 décembre 2021

Notre site internet : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/085/>
PAGE FACEBOOK : <https://www.facebook.com/FODGFIP85>



Dernières informations en ligne sur notre site

- Compte-rendu CTL du 10/12
 - CHSCT ministériel (guide du management dénoncé)
 - Informations « liste d'aptitude »
 - Provocation de la Ministre de la Fonction Publique Amélie de Montchalin
 - Tract « forfait mobilités durables »
 - Rubriques contact / vos élus + agenda social
- et en + sur notre page facebook :**
- « des infos quotidiennes en live... »**
- Humour du jour (dessins humoristiques)
 - Actualité sociale (presse, video, etc...)
 - Vie du syndicat
 - Tracts nationaux

COMPTE-RENDU - CTL du 10/12/2020

Trois organisations syndicales participaient à ce CTL (FO, solidaires et la CFDT). La CGT le boycottait.

Quelques extraits ci-dessous de notre déclaration liminaire agrémentée des réponses de notre directeur. (L'intégralité de cette liminaire se trouve sur notre site internet et notre page facebook).

Tout d'abord, nous sommes revenus dans cette liminaire sur l'annonce récente des 1800 suppressions d'emplois pour 2021 à la DGFIP dont 16 dans notre département. Nous avons dénoncé la « bienveillance permanente » ces dernières semaines du directeur général et de nombreux DDFiP, alors même que les restructurations NRP et hors NRP se mettent « en marche » plus ou moins brutalement selon les départements !

Nous avons donc interpellé directement Mr Fuentès sur cette situation au travers des questions suivantes :

- *Comment peut-on ainsi parler de bienveillance alors même que de plus en plus de nos collègues s'inquiètent de leur avenir personnel et de la pérennité de leur mission et/ou service ?*

- *Comment ne pas être en colère avec l'annonce des 16 suppressions d'emplois supplémentaires dans notre département alors même que tous les services peinent à accomplir leurs missions sereinement ? Et ce sont encore les catégories B et C qui sont les plus impactées !*

- *A ce rythme-là, indépendamment du fait que les effectifs globaux baissent continuellement depuis près de 20 ans, à quoi ressemblera la DGFIP dans une dizaine d'années lorsque tous les cadres C puis tous les cadres B auront disparu ?*

- *Que feront alors ces milliers d'encadrants s'ils n'ont plus personne à encadrer ? Et bien, c'est assez simple : leur tour viendra d'être alors débarqués du navire DGFIP ! Cela a d'ailleurs déjà commencé à la lecture du détail des suppressions d'emplois des cadres, les IDIV disparaissent les uns après les autres au profit des IP, notamment du fait du resserrement de notre réseau et des fermetures massives de trésoreries. Mais n'en doutez pas Mesdames et Messieurs les représentants de la direction, votre tour viendra d'être débarqués les uns après les autres, notamment par l'entremise de la loi du 6 août 2019 permettant le recrutement de contractuels en nombre. La direction générale, utilisant cet outil ou pas, n'aura aucun scrupule le moment venu à vous faire sombrer avec le « Titanic DGFIP », soyez en sûr !*

Les restructurations à venir vont s'accélérer ces prochains mois et nous affirmons à notre direction qu'elle ne sera bientôt plus en mesure d'accompagner au mieux les collègues directement impactés : ceux-ci seront trop nombreux et les marges de manœuvre de plus en plus restreintes !

Les nouvelles règles RH, les nombreux départs en retraite, les suppressions d'emplois, feront que le service RH n'aura pas d'autre solution à court ou moyen terme que de contraindre les collègues :

→ *à suivre leurs missions ;*

→ *ou à se retrouver à la disposition du directeur avec une mutation à la clé ;*

→ *ou pire de bénéficier d'un départ volontaire ou d'une rupture conventionnelle ;*

Les surnombres et le travail à distance ne seront alors plus suffisants pour amortir les effets RH des restructurations et la direction devra se rendre à l'évidence que la bienveillance ne sera plus d'actualité.

Nous sommes une fois de plus revenus sur le document de la direction générale à destination des cadres pour accompagner leurs équipes dans le changement. Nous avons là encore posé des questions claires à notre directeur sur ce point :

- *Comment notre direction générale peut-elle expliquer à ses cadres que la courbe du deuil (tristement célèbre pour avoir été pointée du doigt lors du procès France Télécom) pourrait être un outil à leur service pour accompagner leurs équipes dans le changement ?*

- *Comment la direction générale peut-elle inciter les encadrants à identifier parmi leurs collaborateurs 3 types de profil : les engagés-constructifs, les passifs-déchirés-hésitants et surtout les opposants-irréductibles ?*

- *Concernant cette 3ème catégorie, les « opposants irréductibles », les fameux « gaulois réfractaires au changement » de notre bon Président, comment pouvons-nous accepter un tel mépris de la direction générale à l'égard des personnels qui résistent et dénoncent ces réformes ?*

- *Comment pouvons-nous accepter une telle promotion de la discrimination ? Il est écrit dans ce guide la phrase suivante concernant cette partie des personnels : « essayer de les convaincre et si cela ne marche pas, ne pas s'y épuiser » : quel mépris à leur encontre !*

- En pleine période épidémique et avec cette vaste crise économique, comment comprendre l'obstination de notre Directeur Général à accélérer les réformes ? Le refus de l'administration de suspendre les réformes et les restructurations en cours est inacceptable, voire irresponsable !

Concernant l'ordre du jour de ce CTL nous ne comprenons pas que soient évités tous les sujets qui fâchent... : restructurations, mobilité forcée, perspective de promotion en berne, point d'indice toujours gelé, etc...!

Réponses du directeur à notre liminaire :

Notre directeur a été prolixe en citations dans ses réponses !

Il a tout d'abord cité Voltaire : « *je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites mais je me battraï jusqu'à la mort pour que vous ayez le droit de le dire* », reprenant modestement ces propos, pour illustrer combien il considère être attaché au dialogue social, qu'il soit officiel ou informel.

À cet égard, il confirme également son attachement aux audios hebdomadaires, mais précise qu'elles pourraient peut-être n'avoir lieu qu'une fois par quinzaine en janvier.

→ Selon les élus FO, nous faisons face ces dernières années à une mascarade de dialogue social, on nous écoute poliment mais nos avis ne sont pratiquement jamais pris en compte. La DGFIP se refuse à entendre la colère qui gronde dans les services ainsi que les multiples inquiétudes des personnels concernant leur avenir !

Puis, M. Fuentès de citer Sénèque : « *toute vertu est fondée sur la mesure* ». Ceci signifie pour lui qu'il faut toujours se méfier des excès. Il explicite son propos en précisant que, « sur la forme, il est hors de question de répondre à des questions stériles qui n'ont pour but que de sortir des phrases de leur contexte, de déformer des situations pour nourrir des articles publiés sur des réseaux sociaux qui peuvent ternir la réputation des uns et des autres »..., ce qui vise clairement nos publications syndicales.

→ Selon FO, ces accusations sont infondées puisqu'il n'y a dans nos publications aucune volonté de nuire mais simplement celle d'informer !! S'agirait-t'il là d'une remise en cause de la liberté des syndicats à exprimer leurs points de vue librement sur leur site internet ou sur leur page facebook ? Nos propos dérangerait-ils ?

Pour éviter un échange stérile, nous n'avons pas souhaité réagir en séance sur ce point pas plus que d'entretenir une polémique qui conduirait à passer l'essentiel sous silence. Il nous semble juste utile d'affirmer dans ce compte-rendu que les excès sont partagés et que la vérité se trouve souvent au milieu du gué ! Nos peurs pour l'avenir sont peut-être excessives du côté syndical (l'avenir nous le dira) mais la manière d'enjoliver les changements par la direction l'est tout autant ! Nous pourrions à notre tour citer Aristote qui affirme que « *la vertu est le juste milieu...* ».

Concernant le document sur le management à la France Télécom, Mr Fuentès affirme qu'il a été sorti de son contexte et que la situation de la DGFIP et de France Télécom ne sont pas comparables ! Il s'inscrit en faux sur le fait que le guide soit utilisé pour donner des directives aux chefs de service de classer les agents. Il ne s'agit pour lui que d'un support de formation, rien de plus. Il précise d'ailleurs que ses chefs de service l'ont pris comme tel et qu'ils savent faire la part des choses.

Nous lui répondons en séance qu'il ne s'agit pas d'une simple formation mais également d'un support écrit, sur lequel les chefs de service, ou plutôt les managers, pourront s'appuyer pour gérer leurs équipes au quotidien. Nous l'alertons également sur le fait que les chefs de service pourront désormais potentiellement être recrutés par voie contractuelle et qu'ils n'auront plus alors la culture DGFIP, qui leur permet, soi disant, actuellement de « faire la part des choses ».

Il cite alors Jaurès : « *C'est en allant vers la mer que le fleuve reste fidèle à sa source* ».

D'ailleurs, il nous précise qu'il s'opposerait personnellement à un classement des agents comme peut le laisser penser la lecture de ce document, arguant du fait que ces agissements seraient contraires au droit.

→ Espérons sincèrement qu'il ait raison car nous ne demandons qu'à le croire...Il n'en demeure pas moins que c'est bien la Direction Générale qui a commandé cette formation et validé son contenu. Nous insistons en séance pour que nos inquiétudes soient portées au PV afin d'être remontées à la direction générale.

Réactions de vos élus FO DGFIP 85 :

Comme vous pouvez le constater, nos points de discorde avec la direction sont nombreux quant à la vision de la DGFIP dans un avenir proche.

Face à une telle situation de blocage, vos élus FO DGFIP 85, pour exprimer leur désaccord, ont préféré quitter ce comité technique avant d'entamer l'ordre du jour. En effet, le seul point soumis au vote concernait les ponts naturels, tous les autres sujets qui concernent le quotidien des agents et leur avenir proche étant relégué en simple point d'information : ce n'est pas notre conception du dialogue social !

Mais n'ayez crainte, vos militants FO DGFIP 85 n'ont pas confiné leurs revendications et, toujours combattifs, ils continueront activement de défendre au mieux les intérêts des personnels ces prochains mois.

Ordre du jour de ce CTL :

- **Ponts naturels 2021** : vendredi 14 mai 2021 et vendredi 12 novembre 2021. Ce sujet était le seul point de l'ordre du jour soumis au vote (ce qui est quand même un comble au vu de ce que vivent nos services). Les élus FO DGFIP 85 y ont toujours été favorables, comme l'immense majorité des collègues.

- **Tableau de bord de veille sociale** : Ce tableau statistique mesure depuis plusieurs années déjà le mal-être des collègues : ses indicateurs continuent de se dégrader. Et pourtant, rien ne change, pire, tout s'accélère ! Comment ne pas y voir une provocation assumée de la direction générale ?

- **Actualisation du calendrier NRP** : Un simple ajustement logistique dû pour grande partie au retard pris du fait de la crise sanitaire (liste actualisée sur notre site internet).

- **Déploiement des premiers CDL, les conseillers aux décideurs locaux** : Certains départements ont déjà mis en place cette réforme et les informations qui nous en parviennent révèlent de multiples tensions entre ces CDL et les comptables exerçant sur le même périmètre géographique. Certains ISST (Inspecteurs Sécurité Santé au Travail) s'étonnent déjà des injonctions paradoxales dues à la multiplicité des donneurs d'ordre. Nous ne pouvons donc que réitérer les craintes à ce sujet dont nous vous avons déjà fait part à plusieurs reprises. Les tensions entre CDL et comptables risquent de dégrader leurs conditions de travail et celles de tous leurs collègues.

- **Affichage d'indicateurs de qualité dans les SIP et les SIE** : Une belle opération de propagande nationale destinée à promouvoir l'accueil dématérialisé.

Notre guide des mutations 2021

→ en ligne sur notre site internet



LIGNES DIRECTRICES DE GESTION À HAUTES TENSIONS

Les instructions pour la mutation des IFIP et pour les catégories B et C sont parues le 17 décembre 2020 ouvrant ainsi la campagne de mutations 2021. **date de dépôt 22 janvier 2021.**



La note de service lançant la campagne pour les services centraux, et structures assimilées destinée aux agents de catégorie A (inspecteurs titulaires et stagiaires), B (contrôleurs titulaires et contrôleurs programmeurs stagiaires) et C (agents titulaires) - Année 2021 est parue sur ULYSSE le 17 décembre : **date de dépôt 22 janvier 2021.**

Il est précisé également que le bureau gestionnaire des agents de catégorie B a décidé, pour tenir compte de la nouvelle formation initiale des contrôleurs stagiaires, de ne pas autoriser ces agents à participer à l'appel à candidatures 2021, à l'exception des contrôleurs programmeurs stagiaires.

La rédaction de votre demande de mutation revêt une importance capitale.

Il convient de ne négliger aucun détail.

N'hésitez pas à contacter les militants F.O.-DGFIP qui, par leur expérience, sauront vous conseiller et vous éviter de commettre des erreurs préjudiciables.

N'oubliez pas d'indiquer vos numéros de téléphone (ligne directe, téléphone domicile et portable) pour que les responsables catégoriels du Bureau National puissent vous joindre à tout moment si besoin.

PENSEZ À FAIRE PARVENIR AU SYNDICAT NATIONAL F.O.-DGFIP LE DOUBLE DE VOTRE DEMANDE ACCOMPAGNÉ DES PIÈCES JUSTIFICATIVES
contact@fo-dgfp.fr

Courrier intersyndical « FO CGT Solidaires » suite au boycott du CTM, du CNAS et du CHS-CT Ministériel

(extraits dénonçant le guide du management)

LIVRET DU MANAGER : FAIRE FACE AUX DÉFIS DE LA TRANSFORMATION

VOUS AVEZ DEMANDÉ FRANCE TELECOM NE QUITTEZ PAS...



Comment ne pas dénoncer certaines dérives en cours, notamment sur la gestion des personnels. Et c'est ce genre de dérives que nous voyons dans le guide du management sur l'accompagnement aux transformations diffusé à la DGFIP. Comment cette direction peut-elle expliquer à ses cadres que la courbe du deuil (tristement célèbre pour avoir été pointée du doigt lors du procès France Telecom) peut être un outil à leur service pour accompagner leurs collaborateurs dans le changement ? La DGFIP veut imposer à ces cadres de proximité de trier leurs collaborateurs en 3 catégories : les engagés-constructifs, les passifs-déchirés-hésitants puis les opposants irréductibles, alors même qu'ils se débattent déjà quotidiennement pour remplir leurs missions de services publics...

Nous vous encourageons donc :

→ à vous abonner à notre page **FACEBOOK** (depuis votre compte personnel)

→ à vous connecter régulièrement à notre site internet local

(accessible depuis ULYSSE sur Mozilla Firefox et/ou internet à votre domicile)

Ce qui vous permettra de rester connecté à l'information syndicale en toute circonstance (présentiel ou télétravail).

« Celui qui combat peut perdre, mais celui qui ne combat pas a déjà perdu ! »

AGENDA SOCIAL – 1er trimestre 2021

(avec la direction locale)

* groupe de travail CHST en janvier puis CHCT par la suite

* des audio tous les 15 jours pour faire le point

* CTL (exercice emplois + accueil) le 12 janvier

→ possibilité de prendre un RDV avec le RH dans le cadre de la liste d'aptitude et de vous faire accompagner par un représentant du personnel (nous contacter)

Ne pas hésiter à nous faire remonter toutes vos problématiques pour que nous puissions les évoquer lors des ces réunions avec la direction !

Mail : sebastien.lievre@dgfip.finances.gouv.fr



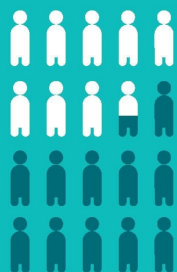
LE SERVICE PUBLIC
C'EST PLUS
QU'UN CLIC! 

1 800 EMPLOIS SUPPRIMÉS
À LA DGFIP EN 2021



4,2 %

DES EFFECTIFS
DE LA FONCTION
PUBLIQUE D'ÉTAT



42,72 %

DES EMPLOIS SUPPRIMÉS
DANS LA FONCTION
PUBLIQUE D'ÉTAT



**MISSIONS PRIVATISÉES,
USAGERS OUBLIÉS,
AGENTS SACRIFIÉS**

**LE MÉPRIS
ÇA SUFFIT!**

Rappel pour la Vendée :

-10C , -5B , -2B géomètres ,

-1A , +2 IDiV CN , -1 IDiV HC , +1 IP

Responsable de publication : Sébastien LIEVRE,
secrétaire départemental FO DGFIP 85

VIE DE LA SECTION SYNDICALE - « Adhérer, une nécessité »

« Sans vous et votre participation, rien n'est possible ! »

Cette revue, notre site internet, notre page facebook et notre réseau militant vous informent au quotidien sur l'actualité sociale dans nos services. Les syndicats n'existent que grâce à vos adhésions (pour rappel, 66% de ces cotisations vous sont remboursés en crédits d'impôts).

Sans adhérents, pas de syndicat et donc pas d'information !

Nous avons besoin de votre soutien pour continuer à défendre vos droits. De plus, être adhérent vous permet de participer à la vie démocratique de notre section syndicale en pouvant ainsi assister à notre Assemblée Générale annuelle.

Plus que jamais, nous avons besoin de nous rassembler, de nous regrouper et de nous serrer les coudes pour affronter toutes les attaques, celles que nous subissons déjà et celles, nombreuses, à venir.

« Seul, nous pouvons peu, ensemble nous pouvons faire bloc et résister »

→ Cette adhésion vous donnera immédiatement accès à notre liste de diffusion quasi quotidienne.

Pour adhérer, écrivez-nous : sebastien.lievre@dgfip.finances.gouv.fr